

# La paie dématérialisée pour le spectacle



Choisissez parmi nos 3 solutions celle  
ou celles dont vous avez besoin !

# Nos 3 solutions



## Contrat

Envoi des DPAE et édition des contrats de travail via une plateforme en ligne



## Paie

Edition des bulletins de paie et déclarations sociales



## Demat

Coffre fort numérique et signature électronique

Nos solutions :

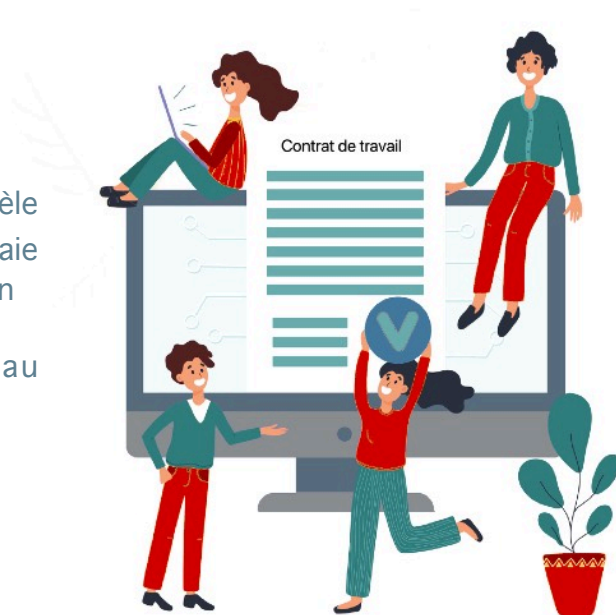
- ▶ sont proposées à des prix très compétitifs, et permettent de gérer l'ensemble des salariés du spectacle : qu'ils soient intermittents, permanents, artistes, techniciens, étrangers.
- ▶ s'adressent à toutes les structures du spectacle petites ou grandes, souhaitant gagner du temps en confiant la gestion de leur paie totalement ou partiellement à un prestataire externe. Partiellement car vous pouvez aussi choisir une solution parmi les 3 si vous souhaitez garder une partie de la gestion.
- ▶ Sont certifiées et conformes à la législation et aux normes en vigueur. La remise par voie électronique s'effectue dans des conditions légales de nature à garantir l'intégrité des données. Les coffres numériques sont aux normes AFNOR contrairement aux solutions d'iCloud classiques.

# Contrat

## Réalisez vos formalités d'embauche

En mode collaboratif (plateforme en ligne) ou en mode déléгатif (gestionnaire IntermiPaie)\*

- ▶ **Saisie des fiches des salariés**
- ▶ **Envoi des DPAE** d'un clic,
- ▶ **Edition des contrats de travail** selon un modèle standard ou un modèle personnalisée qu'IntermiPaie se chargera de paramétrer lors de votre inscription
- ▶ **Saisie des informations** nécessaires au traitement des paies : possibilité d'indiquer le montant en net, brut ou coût employeur
- ▶ **Gestion des absences**
- ▶ **Edition des données de paie**



- Soit en exportant les données au format CSV pour les envoyer à votre prestataire de paie ou les intégrer dans votre logiciel de paie
- Soit en demandant une génération de bulletins et de déclarations sociales à IntermiPaie : **Paie**

- ▶ **Envoi des contrats de travail à la signature**

- Soit en remise en mains propres à vos salariés
- Soit en optant pour la signature électronique avec IntermiPaie : **Demat**

\*En mode collaboratif : vous saisissez vos données sur la plateforme en ligne et réalisez toutes les opérations, en mode déléгатif : votre gestionnaire WimProd se charge de tout d'après vos données envoyées par mail

**12 € ht / mois** - gratuit si souscription à notre solution **Paie**

sans engagement : résiliation possible à chaque fin de mois

# Paie

## Solution d'externalisation pour vos paies et déclarations

### ► Edition des documents de paie

- Bulletins de paie
- Attestations Pôle Emploi
- Certificats congés spectacles

### ► Recevez vos documents sous 2j francs

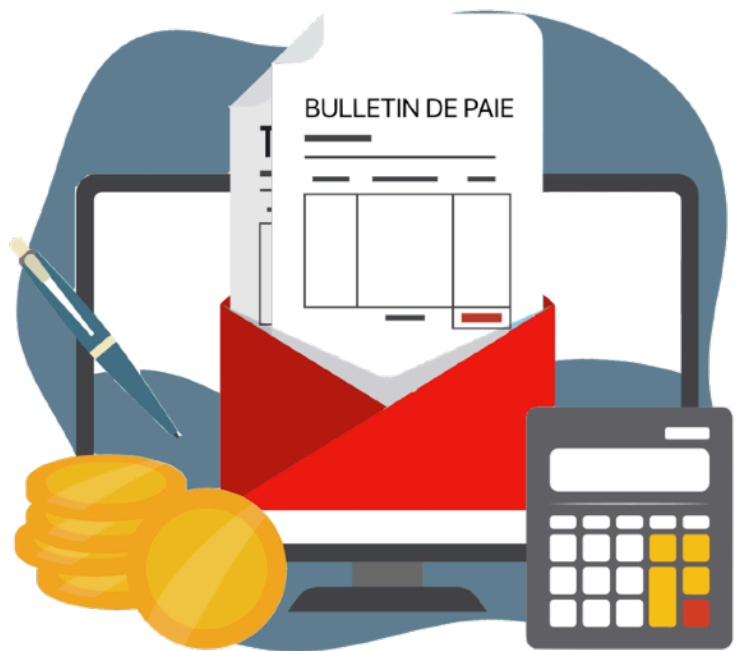
- Sur votre plateforme **Contrat**
- Dans votre coffre fort numérique **Demot**

### ► Déclarations sociales et fiscales

- Envoi mensuel des AEM et des DSN
- Télédéclaration et télépaiement des cotisations Pôle Emploi et des prélèvements à la source
- Déclarations trimestrielles ou semestrielles (FNAS, FCAP, FCAP-SVP, CASC, APPAV, CPNEF)
- Déclarations annuelles (AFDAS, CMB, taxes sur les salaires)
- Déclarations retenue à la source pour les salariés étrangers

### ► Edition des Etats comptables et autres

- Ecritures comptable (format CSV ou logiciel comptable : Ciel, Sage, Quadra)
- Fichiers de paiements des salariés (chèque, virement SEPA format banque)
- Etats récapitulatifs annuels : Pôle Emploi, Livre de paie, Liste des réductions...



11 € ht / bulletin

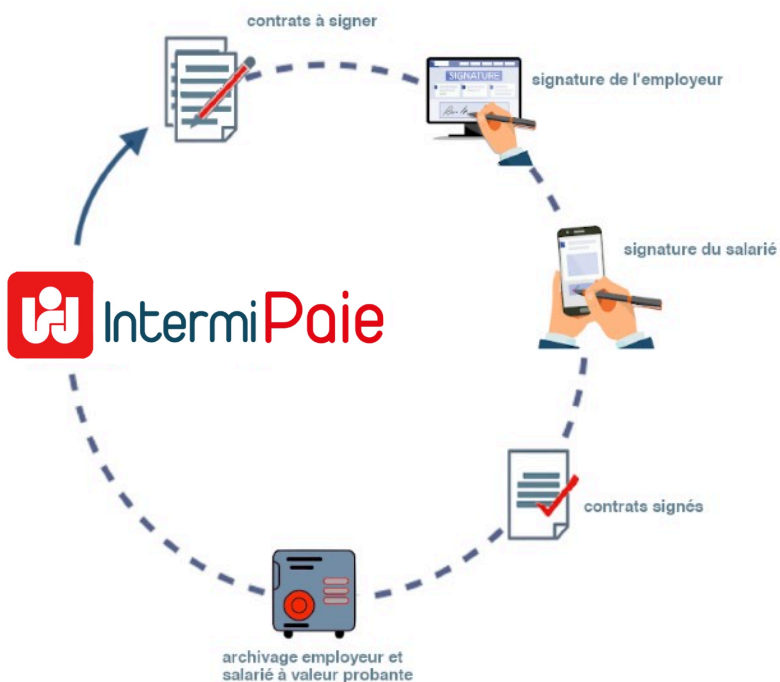
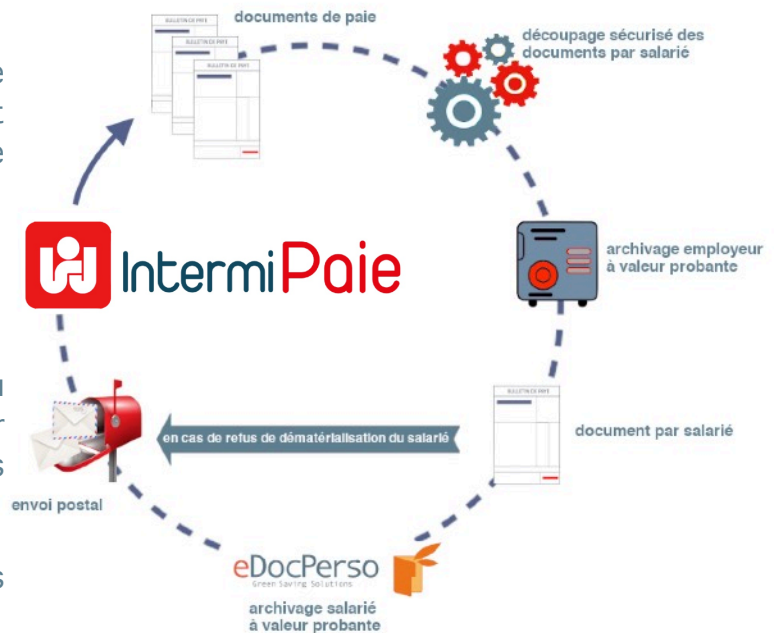
Un bulletin pouvant contenir plusieurs contrats

# D e m a t

## Solution de dématérialisation pour vos documents RH

### Coffre fort numérique (norme AFNOR)

- Données venant de **Paie** : vos documents de paie seront stockés sur votre coffre fort sécurisé employeur, et répartis ensuite dans les coffres forts personnels de vos salariés.
- Données provenant d'une autre source : déposez vos documents sur votre coffre fort sécurisé, INTERMIPAIE se charge du reste : découpage des documents par salarié et envoi dans les coffres forts personnels de vos salariés.
- Vous pouvez intervenir dans le processus en ajoutant une étape de validation



### Signature électronique

- Contrats venant de **Contrat** : Les contrats sont envoyés aux deux signataires ; employeur et salarié, avec la possibilité de recevoir un code pour la signature par sms, message vocal ou mail.
- Contrats venant d'une autre source : déposez vos contrats sur votre coffre, INTERMIPAIE se charge du reste comme ci-dessus)

1 € ht / document

+ frais postaux réels en cas de refus du salarié pour la dématérialisation

COFFRE FORT NUMERIQUE : Un document peut contenir un bulletin de paie, un AEM et un certificat congés spectacles s'ils sont réunis dans un même fichier.

SIGNATURE ELECTRONIQUE : Un document est un contrat de travail à faire signer par deux signataires (employeur et salarié) et à mis à disposition dans un coffre numérique.

FORFAITS	STANDARD	SILVER	GOLD	PLATINUM
prix ht	11€ /bulletin	12€ /bulletin	13€ /bulletin	14€ /bulletin
Documents de paie + déclarations sociales + différents états de la paie	✓	✓	✓	✓
Archivage en coffre numérique sécurisé pour l'employeur	✓	✓	✓	✓
Archivage en coffre numérique sécurisé pour chaque salarié	✗	✓	✓	✓
Signature électronique des contrats de travail	✗	✗	✓	✓
DPAE + Contrats de travail	Saisie par le client sur une plateforme	Saisie par le client sur une plateforme	Saisie par le client sur une plateforme	Saisie par INTERMIPAIE

Frais d'inscriptions : 120 € ht payable une seule fois à l'inscription.

\*Il s'agit d'exemples, car il est possible de choisir une seule solution : exemple vous souhaitez seulement nous confier la dématérialisation de votre paie, vous pouvez alors choisir uniquement la solution **D e m a t**



La paie dématérialisée pour le spectacle

IntermiPaie - WIMPROD  
14 allée des roses  
94170 Le Perreux sur Marne

01.48.71.82.34

contact@intermipaie.fr